

## La force des convictions

Ironie du calendrier, au moment où le porte-parole de l'Élysée annonçait officiellement le débauchage

d'Olivier Dussopt, venant ainsi augmenter encore le nombre de ministres, *salle du Cheval blanc* à Plourin-lès-Morlaix, plus de 80 militants se retrouvaient pour fêter Marylise Lebranchu : d'un côté le cynisme, de l'autre la fidélité.



"On ne peut jamais être élu seul"

« **Nous étions plusieurs à vouloir, d'une façon ou d'une autre, rendre hommage à Marylise** », explique Hervé Gouédard. Après tant d'années et tant de campagnes menées ensemble, ce temps de retrouvailles semblait effectivement nécessaire tant sont solides les liens tissés au fil des années. Il a donc été décidé d'organiser cette rencontre pour les militants de la 4<sup>e</sup> circonscription. Mais l'ancienne députée avait posé une condition : « **Je ne voulais surtout pas que quelqu'un prononce un discours de type nécrologie commençant par "C'est en 1972 qu'elle arriva à Morlaix, pour un an et elle y resta..."** ».

Il n'y eu donc pas de discours mais simplement, quelques mots de remerciement prononcés par celle qui, pendant plusieurs années, a incarné le socialisme dans la région de Morlaix, à la suite de Marie Jacq.

Et ce ne sont effectivement pas des propos passésistes qu'a tenus celle qui participa aux gouvernements de Lionel Jospin, de Jean-Marc Ayrault et de Manuel Valls. Et qui le quitta lorsqu'elle se trouva en désaccord. Tout l'inverse de ce qui arrive aujourd'hui avec des adhérents, parfois avec des hautes responsabilités nationales ou fédérales, qui perdent littéralement la boussole et rejoignent un

mouvement qu'ils critiquaient quelques jours auparavant, sans s'en trouver gênés le moins du monde.

« **On ne peut pas être bien dans sa peau si on n'est pas en accord avec ses convictions** », a insisté Marylise Lebranchu, s'adressant aux plus jeunes militants à qui elle a conseillé de faire de la politique à pied, pour aller tranquillement à la rencontre des électeurs et être capable de répondre à toutes les questions qu'ils peuvent poser. « **Le plus important, c'est de pouvoir se regarder dans la glace.** »

Il ne faut jamais oublier d'où on vient et ne jamais oublier non plus qu'on ne peut pas être élu seul, sans être accompagné par des militants. Ce qui s'est passé au printemps dernier fut, pour l'ancienne élue, un accident de l'Histoire qui ne se renouvellera pas. Ces parlementaires, élus sans avoir milité plus de trois mois, représentent la négation de la politique, telle qu'elle la conçoit. Pour elle, si on quitte son parti, on doit aussi quitter ses mandats électoraux.

Et maintenant ? « **Je vais militer, un peu, mais pas trop** », a annoncé Marylise Lebranchu qui a pu mesurer, vendredi dernier, la force des liens qui unissent les militants de la région de Morlaix.

CAP  
FINISTÈRE  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 30/11/2017

SITE DE DEPOT  
P1  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Chiche !

Depuis plusieurs mois, le Parti Socialiste appelle à la convocation d'une réunion nationale pour le logement et l'habitat pour sortir de la crise provoquée par la « *Stratégie logement* » du gouvernement Macron-Philippe.

Il ne peut donc que se féliciter de l'annonce de la convocation d'une conférence du consensus qui devrait permettre une concertation en amont du projet de loi sur le logement, annoncé pour le début de l'année prochaine.

Afin de préparer au mieux ce rendez-vous, le Parti Socialiste demande au gouvernement de faire preuve de sagesse à propos de l'article 52 du projet de loi de Finances. Celui-ci est à l'origine d'une tension sans précédent avec les organismes HLM qui devraient se voir ponctionner de 1,5 milliard d'euros, réduisant d'autant leur capacité à construire, entretenir ou rénover leur parc de logement, notamment pour permettre la réhabilitation thermique des bâtiments indispensables pour atteindre les objectifs de la loi de transition écologique.

PS29

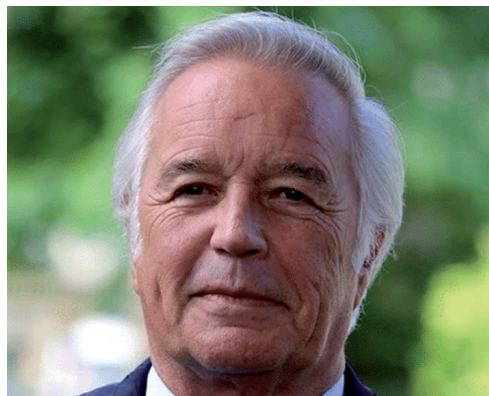
## Chiffre de la semaine

24%

C'est la proportion de salariés en état d'hyper-stress, alors que le gouvernement remplace le compte pénibilité par un obscur compte professionnel de prévention.

# Un rendez-vous manqué

Ça serait beaucoup dire que les élu.es attendaient de grandes annonces de la part d'Emmanuel Macron en clôture du 100<sup>e</sup> Congrès des maires de France. Cependant, il aurait été possible, compte tenu de la colère qui monte, qu'il amende un peu ses projets.



F. Rebsamen "Aucune réponse à nos questions"

Mais non, droit dans ses bottes, il persiste et signe à ne pas écouter les élu.es. Et au final, le chef de l'État « n'a répondu à aucune question que nous nous posons », a résumé François Rebsamen, président de la FNESR (Fédération Nationale des Élu.es Socialistes et Républicains) pour qui ce congrès fut un rendez-vous manqué. « Un rendez-vous manqué pour apaiser les inquiétudes des maires sur l'asphyxie financière des communes alors que la croissance ne la justifie pas. Un rendez-vous manqué pour renoncer

aux mesures qui menacent l'avenir du logement social. »

Tous les points de tension entre le gouvernement et les collectivités sont renvoyés à la prochaine conférence territoriale ou, en ce qui concerne le logement social, à une conférence de consensus. Mais au quotidien, les élu.es sont toujours confrontés aux mêmes difficultés.

**« On voit bien qu'il n'a jamais été maire ! »**

Pour les élu.es socialistes, les contradictions du discours présidentiel sautent aux yeux. « Comment se dire attaché au respect de la liberté d'administration des collectivités locales tout en leur liant les pieds et les mains », s'interroge Yohann Nédélec.

« Ça devient un peu pénible le refrain sur les collectivités locales qui devraient mieux surveiller leurs dépenses alors que nous le faisons depuis des années », renchérit Françoise Raoult, de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner. « À croire qu'il ne sait pas que nos budgets doivent être à l'équilibre. »

Mais l'intérêt du Congrès des maires ne réside heureusement pas uniquement dans l'intervention du président de la République. « C'est un moment unique pour rencontrer d'autres élu.es et

échanger », souligne Yohann Nédélec.

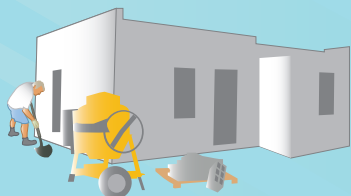
« J'ai participé à deux ateliers : le premier sur les femmes élues et l'autre sur les communes nouvelles », indique Françoise Raoult. « J'en suis ressortie confortée avec la confirmation que nous avons pris les bonnes décisions, en fusionnant Saint-Thégonnec et Loc-Éguiner, mais aussi que la bataille pour la parité en politique est encore loin d'être gagnée. »



Y. Nédélec "Quelles contradictions !"

Il faudra attendre la prochaine conférence territoriale pour savoir si le pouvoir a entendu les doléances des élu.es locaux, mais, en entendant le discours prononcé par le président de la République, Porte de Versailles, la plupart d'entre eux se sont dit : « Ça se voit vraiment que lui, n'a jamais été maire... »

## Des sujets d'inquiétude...



### Logement

Le Congrès des maires a rappelé sa forte inquiétude sur les conséquences des décisions prises sur les équilibres financiers du logement social et le risque de mise en œuvre des garanties apportées par les collectivités. L'effort de construction et la rénovation urbaine sont compromis. La poursuite d'une réelle concertation avec les acteurs de la politique du logement et les élus locaux est indispensable et urgente.



### Eau

Les délégués ont réitéré avec insistance leur demande que la compétence eau et assainissement devienne optionnelle pour les communautés de communes afin que soit respectée la volonté des élu.es. et ont demandé instamment que les moyens des agences de l'eau soient rétablis et que cessent les ponctions qui détournent les redevances des usagers de leurs objectifs.



### Emplois aidés

Dans sa motion finale, l'AMF a regretté la suppression brutale des emplois aidés, intervenue sans concertation, sans évaluation et sans alternative, pendant l'été 2017. Elle souhaite que les outremer, les territoires ruraux et la politique de la ville soient les bénéficiaires prioritaires de ces emplois, notamment dans le champ éducatif, culturel et social.

# Les bases de la refondation sont posées

**Pour engager la refondation sur des bases solides, Gwenegan Bui et Jean-Paul Vermot ont adressé un questionnaire aux adhérents de la 4<sup>e</sup> circonscription. En préambule du Forum de la Refondation qui s'est tenu le 22 novembre à Morlaix, Jean-Paul Vermot, délégué de la circonscription, a présenté un premier bilan des réponses reçues.**

Le taux de réponse est un premier indicateur encourageant puisque la barre des 100 contributeurs est presque atteinte, ce qui montre à l'évidence que les adhérents veulent comprendre et s'engager dans la refondation du PS.

Que ressort-il de ces réponses ? D'abord la confirmation qu'il ne sert à rien de chercher un seul responsable aux défaites que nous avons connues au printemps dernier. Elles s'expliquent par de multiples facteurs et ce serait trop simple si on pouvait trouver un seul bouc-émissaire car l'échec est collectif. Dans les réponses apportées par les adhérents de la 4<sup>e</sup> circonscription, chacun en prend pour son grade : le président de la République, les frondeurs, le parti et... l'ensemble des socialistes qui n'ont pas su éviter la catastrophe.

Assez largement, l'organisation des Primaires est considérée comme une

erreur. 68 % les jugent « désastreuses » et surtout, le non-respect de leur parole par des candidat.es qui s'étaient pourtant engagé.es, a été très mal vécu par les adhérents. Pour l'avenir, les militants penchent plutôt pour une désignation en interne.

Pour 67 % des adhérents, il faut que les socialistes débattent du bilan du quinquennat. D'une manière générale, il est plutôt vécu comme un échec, même si des points positifs méritent d'être mis en valeur, comme la priorité donnée à l'école, la COP 21 ou le mariage pour tous. Mais il manque sans doute un peu de recul pour bien apprécier le bilan de François Hollande, notamment en ce qui concerne la politique économique et sociale. **« Les adhérents font preuve**

**d'une plus grande sévérité que la majorité des Français**», tempère Jean-Paul Vermot.

Parmi les moments les plus difficiles à vivre dans les cinq dernières années, les adhérents de la région de Morlaix citent l'affaire Cahuzac, la déchéance de nationalité et la publication du livre *Un président ne devrait pas dire ça*.

Alors qu'aurait-il fallu faire ? Assez nettement au moins quatre sujets s'imposent : une réforme de l'hôpital public, la grande réforme fiscale promise par le candidat, la lutte contre le terrorisme et la conditionnalité des aides aux entreprises.

S'ils sont sévères vis-à-vis du président de la République, du gouvernement et de la majorité parlementaire, les adhérents de la 4<sup>e</sup> circonscription le sont encore plus à l'égard du Parti Socialiste qui, pour 80 % d'entre eux, n'a pas joué son rôle dans les cinq dernières années. Le choix des prochains dirigeants se fera au prochain congrès mais ils ont déjà une feuille de route, quelle que soit l'orientation qui sera retenue : il est indispensable que le parti se remette très rapidement au travail. Avec la diffusion et l'analyse de ce questionnaire, ils peuvent constater qu'ils ont déjà été entendus...



Près de 100 réponses analysées

## En savoir plus

### Candidats fantômes



Plusieurs personnes ont connu cette « mésaventure » à l'occasion des dernières élections municipales, notamment dans le Finistère, à Quimper : elles se sont retrouvées inscrites contre leur gré sur une liste du Front national, après avoir signé ce qu'elles croyaient n'être qu'une pétition.

Pour lutter contre cette pratique, le

groupe socialiste au Sénat a déposé une proposition de loi « contre toute manœuvre d' enrôlement de candidats contre leur gré » qui a été adoptée à l'unanimité.

Pour les parlementaires socialistes, ces méthodes « dupent les électeurs, pénalisent l'ensemble des listes candidates en portant une atteinte grave aux scrutins. Elles font subir aux personnes abusées un préjudice moral douloureux et peuvent nécessiter l'organisation d'élections partielles, avec les dépenses afférentes », souligne un communiqué du groupe socialiste du Sénat.

À Quimper, deux personnes avaient été abordées sur le marché de la providence. Des militants du Front national leur avaient demandé de signer un document de soutien pour que la liste puisse se présenter, en précisant que

ça n'engageait à rien (*Le Télégramme* - 13 mars 2014). Et c'est ainsi, sans le savoir, qu'ils se retrouvèrent en 39<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> position sur la liste municipale du FN.

« S'il est difficile de recenser avec précision le nombre de "candidats malgré eux" ces manœuvres frauduleuses touchent aux fondements même de la démocratie », estime la sénatrice Corinne Feret.

Pour éviter que ce genre de manipulations ne se reproduisent lors des prochaines élections municipales, la proposition de loi prévoit « deux formalités supplémentaires » dans l'enregistrement des candidatures. « D'une part l'apposition d'une mention manuscrite confirmant la volonté de se présenter et, d'autre part, la transmission d'une copie du justificatif d'identité des candidats », précise le groupe socialiste au Sénat, dans son communiqué.

# Agenda

**2 décembre**

10h00 : Forum  
de réflexion sur

l'organisation du parti et  
la rénovation des statuts  
de la Fédération, au local  
du PS à Châteaulin,  
2 rue Baltzer.

**16 décembre**

9h00 - 16h00 :

Rassemblement  
départemental des  
secrétaires et trésoriers à  
Moulin-Mer à Logonna-  
Daoulas. L'après-midi  
sera ouverte à tous les  
adhérents.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1207 - Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

**Abonnement papier**

**Abonnement numérique**

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;  
20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;  
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# Morlaix défend son hôpital

Stéphane Postollec



**Pour les agents du Centre Hospitalier du Pays de Morlaix (CHPM), l'annonce de la suppression « temporaire » des soins intensifs dans le service de cardiologie a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. C'est pour cette raison qu'une manifestation sera organisée le 2 décembre, à la manufacture de Morlaix. Stéphane Postollec, secrétaire général adjoint de la CFDT santé-sociaux du Finistère et agent du Centre hospitalier, nous explique les raisons de cette mobilisation.**

**Cap Finistère : Pourquoi cet appel à manifester après l'annonce de la fermeture « temporaire » des soins intensifs en cardiologie ?**

**Stéphane Postollec :** Le CHPM peine à attirer suffisamment de professionnels pour assurer un encadrement de l'activité. Les effectifs de médecins en cardiologie devraient être de six ETP. Ils ne sont pourvus qu'à 2,5 ETP de praticiens titulaires. Pour assurer la sécurisation des soins et l'encadrement médical nécessaire, ces professionnels réalisent des plages additionnelles au-delà de leur temps de travail. Ce procédé permet de sécuriser le bon fonctionnement de l'activité mais ne peut pas durer indéfiniment.

Pour assurer la prise en charge des patients, le CHPM avait mis en place une convention avec la clinique de Keraudren qui permettait au Dr Cornec de réaliser des examens à visée diagnostique et thérapeutique non réalisables sur le CHPM. Cette convention ne semblait plus du goût de la direction du CHPM qui, au regard des plages additionnelles présentées par le Dr Cornec, estimait que ce n'était pas à l'hôpital de financer cette activité réalisée dans une structure privée. Pour autant, elle n'en a jamais fait part au principal concerné qui n'en tirait pas de bénéfice financier personnel. C'était plus pour les patients qu'il y avait un intérêt.

Le Dr Cornec a décidé de respecter stricto-sensu la loi et donc de ne plus réaliser de plages additionnelles. De fait, la supervision de l'activité de cardiologie n'était plus assurée, ce qui a pour incidence d'amener la direction à suspendre l'activité de soins intensifs. Ça donne le sentiment d'un règlement de compte. La logique aurait voulu, au minimum, que le conseil de surveillance soit informé. Mais la direction du Centre hospitalier a agi de son côté sans en référer à cette instance composée notamment d'élus du territoire, de membres du personnel et de personnalités dites « qualifiées ». Cette décision unilatérale de la direction, non contestée par Agnès Le Brun,

présidente du Conseil de Surveillance, va avoir de graves conséquences si elle est maintenue pour la prise en charge des patients car ceux-ci devraient être orientés vers Brest ou Saint-Brieuc. Il y a un véritable risque de zone blanche pour ces urgences cardiologiques. On nous présente cette fermeture comme temporaire mais nous savons que trop souvent le temporaire devient définitif.

**Cap Finistère : Cela signifie qu'il sera encore plus difficile de recruter des cardiologues ?**

**Stéphane Postollec :** Il y a des possibilités dans les cartons mais aucune assurance. Moins il y a de praticiens sur une spécialité, moins il y a de professionnels intéressés car de fait cela les amènerait à réaliser régulièrement des temps de travail supplémentaires. Il est vraiment temps de se poser la question d'une autorité de régulation pour affecter des médecins là où le besoin existe car il n'est plus possible qu'une activité s'arrête du fait d'un problème de recrutement. La collectivité finance la formation des étudiants en médecine qui, diplôme en poche, peuvent exercer où ils veulent. Il est temps de se poser la question de la vocation de cet investissement de crédits publics. Il faut un retour sur investissement pour la population.

**Cap Finistère : Quel message voulez-vous faire passer le 2 décembre ?**

**Stéphane Postollec :** Nous sommes inquiets pour la pérennité de l'offre de soin dans le pays de Morlaix. Nous savons bien que l'existence de deux CHRU, Brest et Rennes, en Bretagne, alors qu'il n'y en a souvent qu'un seul par région, est considéré comme une anomalie, d'un point de vue technocratique. Ensuite, nous voulons aussi montrer à la direction du Centre hospitalier de Morlaix que la population est très attachée à son hôpital et qu'elle refuse ce démantèlement méthodique de ses activités. Nous espérons pouvoir compter sur la solidarité médicale du CHU de Brest.

Nous attendons une forte mobilisation. D'autant que cette fermeture « temporaire » des soins intensifs de cardiologie intervient après la suspension, annoncée comme temporaire elle aussi, d'une unité de psychiatrie pour laquelle le CHPM peine également à recruter des praticiens. De nombreuses prises de position nous indiquent qu'habitants et élus nous soutiennent massivement dans ce combat et seront présents avec nous pour défendre leur Hôpital.